

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉCRIRE UNE NOUVELLE EN BRETAGNE - 2017

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE Rue.....

Code postal Ville.....

TELEPHONE ... Dom Port

EMAIL.....

Je m'inscris au stage d'écriture en Bretagne du 09 au 16 septembre 2017

J'envoie un chèque d'arrhes de 350€ à l'ordre de La clé des mots, à envoyer à l'adresse suivante :
Natacha Sels, 109 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Rappel du tarif de la résidence en pension complète : 850€ pour une inscription avant le 1^{er} mai et de 880 € ensuite.
Début et fin de stage : le samedi 09 septembre, la maison est ouverte à partir de 16h et le samedi 16 septembre nous devons quitter les lieux en fin de matinée.

Logement

Dans une magnifique maison contemporaine en verre et bois sur la plage du havre de Rothéneuf proche de St Malo. Les chambres à votre disposition :

4 chambres individuelles face à la mer : 10€ de supplément /jour

2 chambres individuelles côté jardin

1 chambre à partager : 5€ de réduction/jour

Possibilité d'une chambre d'hôtes à proximité si la maison est pleine.

Merci de vérifier la disponibilité des chambres en téléphonant au 06 30 54 45 11 ou par email
natacha.sels@gmail.com

Transport

Si vous le savez déjà, merci de préciser si vous viendrez en **Train** ou en **voiture**.....

Si vous venez en voiture, proposez-vous un covoiturage depuis quel lieu ?

Pour ceux qui prennent le train, il y a un direct Paris –St Malo – départ 15h04/arrivée 18h04.

J'ai bien pris connaissance de la charte, ci-joint et m'engage à la respecter.

Date de votre envoi :

Signature du participant :

Natacha Sels – La clé des mots

Charte *ÉCRIRE UNE NOUVELLE EN BRETAGNE* – 2017

Cadre du stage

Constitution des groupes

Les groupes sont mixtes et constitués d'adultes à partir de 18 ans. Pour le stage « Écrire une nouvelle » en Bretagne, il est préférable d'avoir déjà écrit dans le cadre d'un atelier ou d'être familiarisé avec l'expression écrite.

Règles de participation

La qualité de relation entre les participants représente une base importante pour un travail serein. Tolérance, convivialité et bienveillance en sont les maîtres mots. Ce qui signifie plus concrètement

- Respect du cadre de l'atelier basé sur trois principes : l'écriture, la lecture et les retours.
- Participation active aux propositions d'écriture.
- Ecoute attentive et positive des textes.
- Respect des personnes et des productions (critique constructive plutôt que jugement).
- Conscience du bien vivre ensemble.

Respect du droit de propriété intellectuelle

Chaque participant s'engage à ne pas diffuser des textes à l'extérieur du groupe sans l'autorisation de l'auteur et à respecter la règle de confidentialité sur ce que chacun peut être amené à lire ou dire dans cet espace de confiance privilégié.

Rôle de l'animateur

- Concevoir les propositions et la démarche de progression.
- Accompagner l'écriture, soulignant les points forts, déverrouillant une situation de blocage, ouvrant de nouvelles pistes.
- Garantir le respect des règles de l'atelier et du cadre générale du stage.
- Donner des informations pour l'organisation de votre après-midi libre.

Règles de fonctionnement de l'association

Votre statut

Les ateliers d'écriture de Natacha Sels font partie de l'association Loi 1901, *La clé des mots*. Vous en devenez automatiquement membre lors de votre inscription car une cotisation de 10€ est incluse dans la tarif du stage.

Responsabilités et assurances

En tant que membre de l'association, vous bénéficiez des garanties "Responsabilité Civile", "Indemnisation des dommages corporels et des dommages aux biens » pour les activités proposées par l'association durant votre stage. En revanche, *La clé des mots* ne sera pas tenue responsable en cas de :

- retards, grèves ou annulation des transporteurs (métro, bus, train, avion, bateau...)
- intempéries diverses (inondations, tempêtes, orages ...)

Par conséquent, en cas de retard, d'annulation en tout en ou partie du voyage ou du stage suite à ces évènements, la responsabilité de *La clé des mots* ne pourra être retenue.

Les arrhes

Les arrhes ne sont encaissées qu'une semaine avant votre stage, mais ne seront pas retournées en cas d'annulation de votre part.